

AS/Mig/Inf (2014) 11 REV
3 avril 2014

La nécessité d'éradiquer l'apatridie

Audition jointe organisée par le HCR, la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées et la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

14:15 – 15:30
9 avril, Salle 9, Palais de l'Europe

Programme

14:15 – 14:20

Mot de bienvenue : M. Thierry Mariani (France, PPE/DC)

Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Introduction du modérateur : M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC)

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

14:20 – 15:00

I - Accent sur les enfants apatrides

✓ « **Vue d'ensemble et défis** » : Mme Diane Goodman, Directrice adjointe Bureau du HCR pour l'Europe, Genève

✓ « **Point de vue d'un Etat** » : Vice-Prefetto Luigia Contini, haut fonctionnaire du Département de la Citoyenneté, Ministère de l'Intérieur italien

Discussion

15:00 – 15:30

II - Bonnes pratiques - solutions proposées

✓ « **Prévenir l'apatridie dès l'enfance en Europe : problèmes, lacunes et bonnes pratiques** » : Mme Laura van Waas, Membre du Comité du Réseau Européen sur l'Apatridie (ENS), Directrice du Programme sur l'Apatridie, Ecole de Droit de Tilburg, Pays-Bas

Discussion

✓ **Conclusions sur les bonnes pratiques et les défis** : M. Mark Manly, Chef de l'Unité pour l'Apatridie, Division pour la protection internationale, HCR, Genève